

Pour en  
savoir plus...

J'appelle le **3646**  
pour être mis(e) en relation  
avec le service social de  
l'Assurance Maladie.

\*(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Je retrouve toutes  
les informations sur  
le service social sur

 **ameli.fr**  
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Je note les contacts utiles au sein  
**du service social :**

mon  
parcours  
d'assuré



SERVICE SOCIAL

**Des offres et des services  
pour m'accompagner  
à chaque étape de ma vie.**

La mission de l'Assurance Maladie n'est pas  
uniquement d'assurer mes remboursements de soins,  
elle m'aide aussi à mieux gérer ma santé.

En tant qu'assureur solidaire en santé,  
l'Assurance Maladie me permet d'être soigné(e)  
selon mes besoins, en cotisant selon mes moyens.  
Elle s'engage à me fournir des services d'information,  
d'accompagnement, de prévention et de dépistage.  
Son objectif : m'aider à agir sur ma santé  
à comprendre et à anticiper mes dépenses.

Aujourd'hui, parce que je suis dans une situation  
difficile, l'Assurance Maladie met à ma disposition  
son service social. Il m'informe, m'accompagne  
dans mes démarches et me soutient pour trouver  
les solutions les plus adaptées à ma situation.

mon  
parcours  
d'assuré

*Je suis malade  
et j'ai besoin de soutien*



## Ces questions que je me pose

### par rapport à ma situation

#### Je suis malade et j'ai besoin de soutien

- Je suis préoccupé(e) par mon état de santé et son évolution
- Je me demande comment organiser ma vie à la maison
- Je m'interroge sur la poursuite de la prise en charge de mes soins
- Je m'inquiète des répercussions sur ma vie familiale, professionnelle et sociale
- Je me demande comment faire face à une baisse de ressources et à des charges supplémentaires
- Je me pose des questions sur la reprise de mon travail
- J'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e)



## Ce que le service social

### fait pour moi

#### L'assistant(e) social(e)

- Me reçoit, m'écoute en toute confidentialité et recherche avec moi les solutions les plus adaptées
- M'informe sur mes droits et les aides pour mes dépenses de santé
- M'aide à exprimer mes inquiétudes
- M'apporte un soutien social et psychologique
- M'oriente et me guide vers les associations de malades
- Me conseille pour organiser ma vie quotidienne
- Me propose de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes partageant les mêmes préoccupations
- M'accompagne et m'aide à construire un nouveau projet de vie

## Ce que je fais

### en tant qu'assuré



Le service social m'accompagne dans mes démarches et me soutient pour trouver les solutions les plus adaptées quelles que soient mes difficultés.

- Je fournis les documents demandés par l'Assurance Maladie
- Je participe aux groupes d'expression et d'échanges
- J'effectue les démarches conseillées par l'assistant(e) social(e)
- Je donne mon avis en répondant au questionnaire de satisfaction



#### BON À SAVOIR

Le service social propose de me rencontrer individuellement et/ou de participer à des groupes d'expression et d'échanges.

Un(e) assistant(e) social(e) peut se rendre à mon domicile si je ne peux pas me déplacer.